

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



1€

www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 4 au 10 janvier 2013 - N° 6446 - 62^{ème} année



**Corse solidaire,
Corse nourricière**

*Zoom sur l'épicerie en ligne
Esol et ses relais bastiais*



Vœux de succès et de réussite collective et individuelle pour cette Nouvelle Année 2013 sont les souhaits que formule l'Équipe «Annonces judiciaires et légales» de l'Informateur Corse Nouvelle pour tous les professionnels...

Autorités publiques, Présidents, Maires, dirigeants de Collectivités territoriales, Présidents, Magistrats, Greffiers des Tribunaux et Tribunaux de Commerce, Présidents et dirigeants des Compagnies Consulaires, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers, Chambres d'Agriculture, des instances Ordinales des professions Juridiques et Comptables, des Barreaux des Avocats près la Cour, des Notaires, des Huissiers de Justice et des organisations professionnelles économiques...

En 2013, nous demeurerons à votre service et continuerons à vous offrir les meilleurs soins pour l'exécution des instructions que vous nous communiquerez.

C'est toujours sur place aux horaires du bureau au 1, rue Miot – 20200 BASTIA, par téléphone au 04 95 32 89 92 que nous serons disponible à votre écoute, et par télécopie au 04 95 32 02 38 ou sur notre mail : al@informateurcorse.com

Auguri di successu e di riuscita cullettiva e individuale per l'annu novu, l'auguri fatti di a Squadra "Annunzie ghjudizarie e legali" di l'Informateur Corse Nouvelle a tutti i professionali...

Autorità pubbliche, Presidenti, Merri, Dirighjenti di Cullettivà territoriale, Presidenti, Magistrati e Cancellieri di Tribunali e Tribunali di Cummerciu. Presidenti e dirighjenti di e Cumpagnie Cunsulare, Cammere di Cummerciu e d'Industria, Cammere di i Mistieri, Cammere d'Agricoltura, di l'Istanze Urdinale di e professione Ghjuridiche e Cuntabile, di i Scalelli di l'Avvucati infiancherizzati a a Corte, di i Nutari, di l'Usceri di Ghjustizia e di l'Urganismi professionnalli ecunomici...

In u 2013, resteremu a u vostru serviziu e continueremu a offrivi i migliori primuri pè l'esecuzione di e vostre cumande. Ghjè sempre a l'uffiziu postu 1 carrughju Miot 20200 BASTIA, a u telefonu 04 95 32 89 92 che saremu dispunibile, ascoltandovi, e, da telecopia 04 95 32 02 38 o da currieru elettroncu al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale sera fixé pour l'année 2013 par Décision gouvernementale que nous notifierons dans nos pages. (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis sur demande aux annonceurs).

Per u 2013, serà stabilitu u prezzu di a linia d'annunziu legale dopu decisione guvernamentale chè nò mintuveremu trà e nostre pagine. (Si passerà di listessa manera per a calibratura, puderemu mandà una nota d'infurmazione nant'à stu sugettu à i professionali chì ne feranu a dumanda).

Bon di, bon'annu, bon'capu d'annu a tutti, cu a paci è a saluta ! Tels sont les vœux que nous renouvelons pour vous tous chères lectrices, chers lecteurs et annonceurs ainsi que pour la Corse dans toutes ses composantes humaines et ses diversités.

Une Corse qui durant cette fin d'année a cherché à coller au plus près aux traditions de Noël, en leur conservant leur côté religieux avec les crèches, les cérémonies du Ringraziamentu, mieux suivies... sans pour autant réduire l'impact envahissant de la mode qui identifie cette période nimbée du mystère de Noël, avec son sentiment fort de partage et de solidarité, à ripailles, paillettes et cadeaux... !

Pour autant, cette fièvre «consommatrice» n'a pas empiété sur les gestes à accomplir envers celles et ceux que la «précarité» a touchés.

Des raisons d'espérer, car la Corse possède encore l'essentiel : le cœur avec le souci de l'autre !

Le meilleur est à venir tant que les fondements de l'âme insulaire ne sont pas gangrenés !

Noël au balcon... Une météo plutôt clémente aura présidé à la période de Noël 2012. Et la transition avec 2013 aura été elle aussi, du côté météorologique, de la partie. Mais le proverbe ne nous promet-il pas «Pâques au tison ?» De toute façon on peut s'y préparer, en sachant qu'il faudra s'en accommoder, faute de ne pas pouvoir y remédier.

Par contre sur le plan social et économique, le ciel de 2013 se présente lourd de nuages et de menaces, tant le contexte national et international semble se déliter avec un taux de chômage galopant et une crise de compétitivité pour nos moyens de production, qui perdure sans perspective réaliste d'une embellie pour bientôt.

En Corse, le sort qui été fait aux «Arrêtés Miot» provoque de réelles et vives inquiétudes, tant sur le plan politique que sur le plan du quotidien de beaucoup... Une abrogation qui s'est invitée au menu d'une fin d'année 2012, au goût amer...

Toutefois, 2013 devra s'envisager avec la volonté de contribuer à surmonter les difficultés affrontées avec réalisme et optimisme. Car rien n'est jamais écrit d'avance pour qui veut construire.

Ne pas se résigner à subir et rechercher en toute circonstance la voie conduisant au renouveau est la feuille de route de tous les décideurs.

Les marges sont étroites et les besoins énormes.

C'est là que devra s'exprimer, à nouveau, ce «génie français» capable de replacer la France dans le concert de la Prospérité pour tous !

VASTE PROGRAMME !

agis
Centre d'affaires

Location de bureaux
Services aux entreprises
Location de salle de réunion
Domiciliation d'entreprises
Solutions informatiques
Communication

Domiciliez votre entreprise pour 39€ ht par mois.

Deux adresses pour mieux vous servir :

Imm. IMHOTEP ZI de CEPPE 20 620 BIGUGLIA 04.95.33.49.83.	Espace Commercial 20 217 SAINT FLORENT 04.95.37.20.22.
---	--

www.agis2b.fr

À modu nostru

Da Roland Frias

Miot arrestatu o micca ?

A suppressione di l'Arrestatu Miot da u Cunsigliu custituzionale hè una gattiva nutizia per i Corsi. Perchè si compie cù sta decisione l'esuneratione nant'à a trasmissione di i bè di famiglia. L'anu cundannata assai l'eletti isulani è a sucetà civile per mezu d'una mubilizzazione larga. Certi parlanu d'una vera calamità, d'altri d'un' andatura di spusessu chì ferà cresce a spiculazione immobiliare. Era dapoi u 1801 chì a nostra regione avia u benefiziu di stu dispositivu fiscale dirugatoriu. Sapendu ch'ind'è noi sò numerose e pruprietà in indivisione. D'una certa manera, l'Arrestatu Miot facia parte di l'avantaghji chì circavanu à contrubilancià l'incunvenienti di l'insularità.

L'avisu di u Cunsigliu custituzionale, chì hà dunque censuratu a prurugazione di stu regime specificu, hè surghjente oghje di parechje interrugazione è di parechji capatoghji à vene.

Secondu u Cunsigliu custituzionale, «sta prurugazione scunniscia u principiu d'ugualità per raportu à a lege è à e cariche publiche».

Ramintemu chì d'ottobre scorsu, l'Assemblea naziunale avia prulungatu l'Arrestatu Miot per una durata di 5 anni. «Sta prurugazione devia permette à u Girtec (Gruppamentu d'interessu publicu per a ricunstituzione di i tituli di pruprietà di Corsica) di cuntinuà u so travagliu di ricunstituzione dopu avè trattatu digià 6 000 cartulari dapoi u 2009, cù oramai una media di 500 à l'annu», hà spiegatu Maestru Spadoni, nutaru è presidente di u Cunsigliu regionale di i nutari.

À partesi di quist'annu, ci vole à sapè chì a Corsica deve rientre in una parte d'esuneratione parziale di 50 percentu di e tasse piene -sin'à u 2018 nanzu à a suppressione finale. «Di regula, sta parte varieghja trà 20 è 55 percentu di u valore di u patrimoniu, secondu i casi», hà aghjuntu un antru nutaru.

«Si a successione ùn hè stata realizata nant'à parechje generazioni -cum'è ghjè spessu u casu- e persone deverianu pagà una tassazione franchendu u valore di i bè di famiglia trasmessi», hà cuntinuat quellu.

Per mostrà a cumplexità di a situazione, Maestru Spadoni hà dichjaratu ch'ellu «ci hè nant'à u pianu naziunale menu di 1 000 bè ch'ùn sò delimitati per dipartimentu, allora ch'ellu ci n'hè più di 27 000 in u Pumontu è 47 000 in u Cismonte, «in una isula induve l'indivisione hè 40 volte più impurtante chì a media di e regione francese».

Torna una volta, sò e persone ch'ùn anu tantu mezi chì risicighjanu d'esse tocche u più da sta decisione di u Cunsigliu custituzionale.

Ci vole à sapè dinù chì a crescita di i prezzi in u settore immobiliare, in u novu o in l'anzianu, hè ghjunta, in u 2011, à i 12 percentu per u Pumontu è à i 25 percentu per u Cismonte. Sò i Nutari di Francia chì l'anu palisata.

Tandu, basta à sperà chì ssu capu d'annu, prupiziu à l'auguri, permetterà di discioglie a primura di i Corsi in quant'à a trasmissione di patrimoniu à i so figlioli.

Aspettendu e seguite di st'affare, vi preghemu torna un bon' annu novu, cù a pace è a salute per tutti...

SOLIDARITÉS / PAR EVA MATTEI

Corse solid

Parce qu'une nouvelle année s'ouvre et que les promesses ne doivent en aucun cas masquer les difficultés, parce que le temps est plus que jamais, après l'heure des bilans, celui de l'action, parce que notre générosité, à nous, Corses, doit se garder de fonctionner comme un acquis, et parce que notre capacité à innover, y compris dans le domaine des

Action Contre la Faim : U

Patricia Bosquet-Dagostinoz compte parmi les 34 délégués français d'Action Contre la Faim. Son territoire d'intervention : la Corse-du-Sud, où elle anime une équipe de 5 à 6 bénévoles. Son objectif : récolter des fonds. Avec un message fort : «l'atrocité de la faim n'en fait pas une fatalité». L'Informateur Corse Nouvelle l'a rencontrée au Marché de Noël d'Ajaccio.



Patricia Bosquet-Dagostinoz, déléguée d'Action Contre la Faim pour la Corse du Sud

«Une ONG sérieuse en lutte depuis 34 ans»

Dans ce rôle, qu'elle assume depuis un peu plus d'un an, **Patricia Bosquet-Dagostinoz**, ancienne Directrice commerciale dans le secteur de la bureautique, est en charge d'une action de fond qui se décline à la fois par un travail continu de sensibilisation et l'organisation de 4 à 5 évènementiels par an sur **Ajaccio** et son agglomération, dont trois manifestations d'envergure internationale coordonnées avec les instances nationales de l'ACF : la **Course contre la Faim**, la **Journée mondiale de l'alimentation** (annulée cette année à **Ajaccio** suite au décès d'**Antoine Sollacaro**) et la **Journée mondiale de l'eau**. «Je ne suis pas seule, précise d'emblée cette sexagénaire, sensibilisée très jeune aux problèmes de l'enfance du tiers monde et ayant notamment adopté deux enfants vietnamiens. Nous sommes une équipe.» Même si elle reconnaît que les bénévoles se font rares et que la cause qu'elle défend n'est pas toujours facile à faire entendre, **Patricia** est sûre de ses appuis : «Cela fait 34 ans qu'Action Contre la Faim lutte contre la malnutrition. Mais elle œuvre aussi dans d'autres domaines : la santé et les pratiques de soin, la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et l'hygiène... En 2011, elle est intervenue dans 42 pays et auprès de 3,7 millions de bénéficiaires. Son budget annuel est en constante progression. Il était de 105 millions d'€ l'année passée. Ce qu'il faut savoir, c'est que sur 100 € récoltés, 85 sont consacrés aux missions et que les dons sont utilisés sur place par l'ONG elle-même, sans intermédiaire. Là où nous intervenons, nous formons le maximum de bénévoles locaux afin que ceux-ci viennent en aide à leur peuple.»

aire, Corse nourricière

solidarités, doit rester une ambition, L'Informateur Corse Nouvelle a décidé de mettre en lumière ce qui, pour aider les autres et les nôtres, se fait sur notre territoire. Avec ici comme dénominateur commun, un combat : celui mené pour mieux nourrir. Et deux engagements : celui assumé par la délégation de Corse du Sud de l'ONG «Action

Contre la Faim» et celui des responsables et partenaires de la toute jeune épicerie solidaire corse «Esol». Preuves qu'entre initiatives privées et relais politiques, l'humanitaire a encore, en Corse, pour les Corses et pour les enfants d'Afrique, d'Inde ou d'ailleurs, des jours devant lui de lutte, d'inquiétudes, d'espoirs et de satisfactions.

: une grande cause pour la Corse du Sud

«15 € par mois,
c'est 4 enfants sauvés»

Si elle devait partir en octobre dernier au Liberia et attend, faute d'avoir pu se libérer, une prochaine mission à l'étranger, vraisemblablement au printemps, Patricia Bosquet-Dagostinoz s'est essentiellement engagée sur le sol insulaire. Sa tâche quotidienne est celle d'une communication ciblée qui se heurte le plus souvent à cette question : pourquoi chercher à venir en aide à des pays étrangers quand la misère se développe ici même, en France, et en Corse aussi ? Les appels aux solidarités ne cessent de se multiplier et dans un contexte de crise, le message est encore plus difficile à faire passer. Mais Patricia s'accroche : «Face au problème de la malnutrition, on a souvent ou le sentiment de l'irréel ou celui de l'impuissance. Mais les faits sont là, têtus : toutes les quatre secondes, un enfant meurt, soit 10 000 chaque jour, parce qu'ils n'ont pas assez pour se nourrir. Pour autant, ACF a choisi ce slogan : «La faim n'est pas une fatalité». Donner 15 € par mois permet de sauver quatre enfants. Ce qui manque, ce sont donc des fonds.» Entre ce que doit être une salutaire prise de conscience et ce qui relève d'un sentiment improductif de culpabilité, Patricia sait bien, face à ses interlocuteurs, tout ce que la tâche humanitaire a de délicat. Expliquer pour convaincre : c'est ce à quoi elle s'attelle avec foi.

«Les enfants corses
ont un rôle à jouer»

L'enfance corse pour l'enfance affamée, Patricia y croit fort : «On le voit avec la Course contre la faim à l'occasion de laquelle les jeunes doivent chercher leur propre parrain et, pour ce faire, sensibiliser leur entourage. Ceux-ci ont un rôle à jouer.» En mai 2012, environ 250 élèves d'Ajaccio, Levie et Propriano ont participé à cette course pour une collecte totale de 3564 €. «Une année un peu trop calme», pour Patricia qui avance déjà des chiffres pour 2013 : «Le bilan 2012 fait apparaître un net recul de la délégation d'Ajaccio. Notre objectif est de convaincre nos établissements scolaires de s'engager à nos côtés. Pour la 16^{ème} édition à venir, qui se tiendra le 17 mai, plus de 500 élèves sont à ce jour inscrits en Corse du Sud». De quoi augurer une belle compétition avec la Haute-Corse qui, pour la 15^{ème} Course contre la Faim, a fait trois fois mieux que son homologue sudiste. Au niveau national, il faut souligner que l'évènement a mobilisé cette année 1010 établissements, soit 260 000 jeunes, et permis de collecter plus de 3 000 000 € qui seront principalement affectés aux programmes d'ACF en République Centrafricaine, en Indonésie et en Afghanistan. En amont, 500 bénévoles et membres d'ACF se sont relayés pour animer 4000 heures de sensibilisation auprès des

élèves afin de leur faire comprendre les causes de la faim, l'ampleur du problème et les solutions pouvant être apportées.

La délégation de Corse du Sud d'Action Contre la Faim a encore sa pierre à apporter à l'édifice. Une pierre que l'on espère la plus grande possible.



Sur le marché de Noël d'Ajaccio, en décembre 2012

Prochaine Journée de l'eau à Ajaccio

Pour mars 2013, la délégation de Corse du Sud d'Action contre la faim vise la place du Diamant pour l'organisation de la Journée mondiale de l'eau. En 2012, à cette occasion, elle a tenu un bar à eau rue Fesch, devant le Musée.

Un fléau sous-évalué

La revue médicale **The Lancet** souligne que «si la sous-nutrition était une maladie comme la grippe H1N1, et s'il existait contre elle un vaccin, ce fléau retiendrait l'attention de toute la communauté internationale.» La Banque mondiale, elle, estime à 11,8 milliards de dollars US (9,2 milliards d'€), la somme nécessaire annuellement pour prévenir et traiter la sous-nutrition aiguë. Or de 2005 à 2009, seuls 0,6% de ces 11,8 milliards ont été financés par l'aide publique au développement.

La Ville de Bastia se fait relais physique d'Esol

Partenaire d'Esol pour plus de solidarité envers ceux qui, en difficulté financière, peinent aussi à se nourrir : c'est ce qu'entend être pleinement la Ville de Bastia qui a ainsi mis à disposition de l'épicerie solidaire en ligne, trois locaux pour assurer livraisons et permanence.



Les représentants de la Ville de Bastia, Emile Zuccarelli et Marie-Paule Houdemer, aux côtés des responsables d'Esol, Cédric Pietrotti et Emmanuelle Caporossi, soutenus également par l'ADEC et son Président Jean Zuccarelli

La CCAS comme prescripteur

Parce qu'en **Corse** plus de 49 000 ménages vivent en-dessous du seuil de pauvreté, soit avec moins de 900 € par mois, le projet **Esol** valait bien que l'on s'y penche. C'est ce qu'a fait notamment le **Crédit Agricole**, via **A Fondazione**. Un soutien dont s'était fait l'écho **L'Informateur Corse Nouvelle** il y a quelques mois. Aujourd'hui, l'épicerie solidaire en ligne, opérationnelle depuis octobre dernier et loin d'être virtuelle, se trouve des relais physiques en multipliant les partenariats. Celui avec la **Ville de Bastia** lui permet d'être présente en trois points de la cité, dans des locaux mis à disposition par la municipalité en centre ville, dans le centre ancien et à la **Maison des Services Publics de Lupino**. «*Les responsables d'Esol sont venus nous rencontrer, explique Marie-Paule Houdemer, déléguée aux affaires sociales. Travailler avec eux nous paraissait important, compte tenu du nombre grandissant de personnes en situation de précarité sur Bastia. Aujourd'hui, les assistantes sociales du Centre Communal d'Action Sociale sont en mesure d'orienter ces personnes vers une alternative alimentaire.*» Car c'est bien de cela qu'il s'agit, ainsi que le souligne **Cédric Pietrotti**, Directeur Général d'**Esol** : «*Choisir et payer ses aliments, même 30 à 80% moins chers, sont les deux principes d'Esol pour un retour à la dignité de personnes déjà fragilisées. Notre partenariat avec la Ville de Bastia permet à ces personnes de ne pas sortir du circuit où elles se trouvent accompagnées et de conserver ainsi leur anonymat. Par ailleurs, il nous permet de nous rapprocher de ceux qui, par définition, n'ont pas les moyens de se déplacer facilement ou qui se trouvent «éloignés» d'internet.*» Sachant notamment que nombre de personnes âgées comptent parmi ces publics précaires, l'initiative est heureuse.

Soutien politique à une économie solidaire

«*Il y a aussi un accompagnement pour apprendre à mieux dépenser et à mieux manger*», souligne par ailleurs **Marie-Paule Houdemer**. En collaboration avec la mairie, **Esol** prévoit donc des ateliers éducatifs. Car l'idée est aussi celle d'une intervention qui se veut ponctuelle : «*Donner les moyens à chaque bénéficiaire de rééquilibrer son budget en même temps que son alimentation, pour un peu plus d'autonomie, est ce que nous souhaitons, avance Cédric Pietrotti. Esol a ainsi été pensé dans le cadre d'un suivi de 6 mois reconductible 2 fois.*»

Pour l'heure 37 personnes orientées par le **Centre Communal d'Action Sociale de Bastia** ont bénéficié du dispositif. Ce qui conforte le **Maire** dans la démarche engagée : «*Bastia a choisi de s'impliquer parce que nous voulons être exemplaires sur le problème alimentaire qui est un des éléments principaux de l'égalité des chances. Nous faisons d'ailleurs des efforts similaires en matière de logement. Comme le dit Cédric Pietrotti, ce qui est intéressant dans l'épicerie solidaire en ligne Esol, c'est le choix. On met ainsi, non pas la nourriture, mais l'acte d'achat à portée de tout un chacun.*»

Avec un panier moyen par personne à 25 €, **Esol** n'a plus à prouver son efficacité en matière d'économie solidaire et sociale. Ce qu'avait pressenti l'**ADEC**, autre partenaire qui, dans le cadre de son programme d'aide à l'**ESS**, a consenti à cette épicerie utile et novatrice une aide à l'investissement de 109 000 €.



Une épicerie accessible

Esol propose déjà 200 à 300 produits - y compris du petit électroménager à moins de 25 € et des produits d'hygiène à moins d'un € et négocie directement avec les usines pour élargir encore le panel. L'épicerie est accessible aux personnes vivant avec 2 à 8 € par jour sous réserve d'accord des prescripteurs spécifiques : assistantes sociales, communes et associations de proximité, administrations sociales. C'est donc en tout premier lieu à ces derniers que les demandes sont à effectuer. Mais les personnes potentiellement éligibles (bénéficiaires de minimas sociaux, retraités, chômeurs, étudiants, travailleurs pauvres, handicapés) peuvent également envoyer leur demande à contact@epiceriesolidaire.org. Après traitement de la demande/commande, la livraison se fait sur le lieu communal ou associatif. Elle s'effectue une fois par semaine selon une tournée régulière dans le lieu préalablement déterminé lors de la commande.

Une convention et des moyens pour mieux habiter Bonifacio

Le 20 décembre dernier, en Préfecture, salle Claude Erignac, la commune de Bonifacio, l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Collectivité territoriale de Corse et le Conseil Général de la Corse du Sud ont officialisé le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) via la signature d'une convention cadre intitulée «Bonifacio à vivre» et programmée sur cinq ans.



Jean-Charles Orsucci, Claude Degott-Serafino, Patrick Strzoda, Maria Guidicelli, Jean-Jacques Panunzi et Alain Charrier, partenaires de l'OPAH "Bonifacio à vivre"

L'OPAH dont il est question fait suite à une étude pré-opérationnelle menée sur deux ans par le PACT ARIM CORSE DU SUD. «A travers ce dispositif, la Municipalité souhaite mener une politique sociale favorisant la mise sur le marché de logements ou leur réhabilitation, rappelle le premier magistrat, Jean-Charles Orsucci. Avec également comme priorités la sauvegarde et la mise en valeur de notre patrimoine, nous voulons inscrire cette politique sociale dans un cadre de vie agréable.» L'objectif est d'encourager les propriétaires à faire des travaux conformes aux mises aux normes réglementaires en matière de lutte contre la précarité, d'économie d'énergie, d'accessibilité, de sauvegarde du patrimoine dont celles en vigueur dans une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine se substituant désormais à la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

Une priorité : réhabiliter le centre ancien

Au cœur du projet, une volonté affichée : réhabiliter le centre ancien qui, depuis 20 ans, s'est vu petit à petit délaissé au profit d'une domiciliation dans les campagnes environnantes. Ce qui, selon la municipalité, correspond aujourd'hui à une demande de la population. «Durant la période de mise en œuvre de ce programme, il est ainsi prévu de réhabiliter 48 logements occupés par des propriétaires, de réhabiliter et de créer 45 logements locatifs. 21 façades seront ravalées ainsi que 24 immeubles rénovés, détaille Jean-Charles Orsucci». Ce sont donc une centaine de logements et au moins 24 immeubles qui seront réhabilités pendant la durée de l'OPAH, soit sur chaque année 31 logements et 8 immeubles. Un programme dont on ne peut que souligner l'intérêt au regard des chiffres, un état des lieux démontrant que sur les 2831 habitants recensés en 2006, 65% de propriétaires occupants ont des ressources inférieures au plafond HLM et 20% des ménages disposent de revenus inférieurs à 30% du plafond HLM.

Des enjeux multiples

Cette OPAH à Bonifacio sous-tend donc de forts enjeux sociaux. Mais pas seulement. L'augmentation du nombre des résidents permanents, le maintien d'un tissu économique et commercial permanent, le développement du marché de la réhabilitation et la valorisation des métiers de la réhabilitation «Bonifacio, un grand chantier Patrimoine», ainsi que la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti, monumental et commun, sont aussi les objectifs poursuivis dans le cadre de cette opération, avec, également en termes culturels, l'affirmation d'une continuité entre l'histoire de la ville et son développement urbain. «Cela correspond aujourd'hui à une demande de la population mais surtout à un projet global de mise en valeur urbaine dans lequel la sauvegarde du patrimoine,

l'aménagement urbain, le soutien des activités commerciales et la mise en valeur paysagère du site sont étroitement liés», précise encore le maire de la Cité des Falaises.

Les moyens d'une politique

Concrètement, les moyens mis en œuvre sur le terrain sont d'abord humains. Une équipe spécifique, en charge de l'animation de l'OPAH, sera ainsi chargée d'informer gratuitement les propriétaires sur le programme et sur les différentes aides mobilisables selon le type de travaux. Elle apportera l'assistance nécessaire (administrative, technique, juridique et sociale) permettant de monter les dossiers de demande de subvention et la réalisation des travaux. Elle se chargera également des rapports annuels d'avancement et d'un rapport faisant le bilan final de l'opération. Parallèlement un comité de pilotage, présidé par le maire de Bonifacio, a été constitué. Il se compose de tous les partenaires intéressés à un titre ou à un autre par le montage de l'opération : représentants de la Commune de Bonifacio, de l'ANAH, du Conseil général de la Corse du Sud, de la Collectivité Territoriale de Corse, et toute autre personne, service ou association que le comité de pilotage jugera utile d'associer. L'animation et le secrétariat du comité seront assurés par la Commune de Bonifacio, avec l'appui de l'équipe opérationnelle. Elle se réunira au moins une fois par an.

Le cadre financier

L'ANAH a décidé de consacrer à ce programme plus de 688 000 € d'aide

«Dans le cadre du programme national d'aide à la rénovation thermique des logements privés, baptisé «Habiter Mieux», et plus particulièrement dans le cadre de sa déclinaison pour la Corse du Sud, précise de son côté le Préfet de Corse, Patrick Strzoda, l'État mobilisera pour l'OPAH de Bonifacio près de 90 000 €, ceci afin d'apporter une aide complémentaire aux subventions de l'ANAH pour la réhabilitation des logements de propriétaires occupant les plus modestes en situation de précarité énergétique». Les montants prévisionnels des autorisations d'engagement de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'opération s'élèvent quant à eux à 377 770 €, et ceux du Conseil général de la Corse du Sud à 215 120 €. Sur ce même principe, la commune de Bonifacio s'est engagée à assurer le financement de l'opération à hauteur de 124 673 € abondés d'aides spécifiques dont celle à la rénovation des façades. Dans cette même dynamique et dans le cadre de sa démarche «Agenda 21», un plan d'accompagnement a été déposé, dont notamment la création d'une prime complémentaire dite «ECO BONUS».

Arrêtés Miot : mauvaise surprise

Inattendue, la non prorogation du dispositif Miot, appliqué à la Corse depuis longtemps mais considéré tout a coup par le Conseil Constitutionnel comme rompant avec le principe d'égalité des citoyens et des charges publiques, n'a pas manqué de susciter de vives réactions au sein de la classe politique locale, inquiète, dans son ensemble, des conséquences pour les familles corses, d'une telle décision. Extraits...

François Tatti et les élus de la Gauche Républicaine

«Une décision brutale»

«Les élus du groupe Gauche Républicaine à l'Assemblée de Corse réagissent à la décision du Conseil Constitutionnel censurant la prorogation des dispositions dérogatoires sur les droits de succession en Corse. S'il est incontestable que rien ne justifie que les droits de succession acquittés en Corse soient durablement différents des droits portant sur des biens immobiliers situés sur le continent, la brutalité de la décision du Conseil Constitutionnel plonge la Corse dans une situation inacceptable. En effet, nonobstant le travail considérable du GIRTEC sur l'établissement des titres de propriété, le nombre encore significatif des indivisions justifie pleinement le report de 5 ans prévu par la disposition de la loi de finances censurée par le Conseil Constitutionnel. Le groupe Gauche Républicaine ne doute pas que le gouvernement mettra tout en œuvre pour faire adopter un nouveau texte qui, à l'instar de ce qu'il a annoncé pour d'autres dispositions fiscales censurées, rétablira la mesure et permettra à la Corse de préparer sereinement la sortie de cette mesure dérogatoire.»



François Tatti, Président du Groupe Gauche Républicaine à l'Assemblée de Corse



Jean-Christophe Angelini, Président du groupe Femu a Corsica à l'Assemblée de Corse

Femu a Corsica

«Une victoire pour les conservateurs»

«2017 aura des conséquences dramatiques pour tous les Corses, quelle que soit leur situation de fortune. Beaucoup d'entre eux seront en effet dans l'obligation de vendre une partie de leurs biens familiaux pour payer les droits de succession. Les biens immobiliers qui seront les premiers concernés seront logiquement les terrains et maisons de village, avec, pour corollaire, l'accélération mécanique de la spirale funeste de la spéculation foncière et de la dépossession quotidienne. FEMU A CORSICA, qui a été à l'origine de la motion votée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse pour sauver les arrêtés MIOT, n'accepte pas cet engrenage et est déterminé à le combattre. Et ce d'autant mieux que la décision du Conseil Constitutionnel a une portée qui va très au-delà de la seule question fiscale. L'inconstitutionnalité s'appliquera également à toutes les solutions sur lesquelles travaille l'Assemblée de Corse, face à des enjeux essentiels qui conditionnent la vie individuelle et collective des Corses, et quelquefois même notre survie en tant que peuple : foncier, langue, développement économique et social, ruralité et intérieur, institutions. La lecture de l'avis du Conseil d'Etat en date du 9 février 2012, estimant là encore inconstitution-

nel le transfert à la collectivité territoriale de Corse de la compétence fiscale en matière de succession, est à cet égard édifiante : «la hausse du prix du foncier en bord de mer et dans les villes, l'insuffisance de logements pour les habitants, les problèmes de dévitalisation dans l'intérieur des terres sont des difficultés que l'on retrouve dans d'autres parties du territoire», et ne justifient donc pas, pour le Conseil d'Etat, la mise en œuvre de politiques spécifiques. Là encore, l'Etat avait choisi d'avancer masqué, puisqu'il a fallu attendre près d'un an pour que, suite notamment à une question orale de FEMU A CORSICA, le texte de cet avis soit communiqué à l'Assemblée de Corse ! Les choses sont donc aujourd'hui on ne peut plus claires. Sans révision constitutionnelle, la Corse n'aura pas les moyens juridiques, politiques et financiers de sa survie : la langue mourra, la terre nous échappera, la société insulaire continuera de se déliter aux plans économique, social, culturel, et sociétal. La décision du Conseil Constitutionnel est certes une victoire pour les conservateurs, à Paris, et en Corse. Elle doit marquer aussi, et surtout, le point de départ de la mobilisation massive de toutes celles et ceux qui veulent engager la Corse sur un chemin d'espoir, de paix, et d'émancipation. FEMU A CORSICA sollicitera donc, dès le début du mois de janvier, toutes les forces vives de l'île (mouvements politiques, syndicats, associations, chambres consulaires, diaspora), aux fins d'engager une dynamique de terrain, et proposera également l'organisation commune d'une grande manifestation populaire dans les semaines à venir. FEMU A CORSICA ouvre également une pétition en ligne. **Le lien pour la signer est :** http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/femu-a-corsica-sauvons-les-arr%C3%AAt%C3%A9s-miot-2?utm_source=guides&utm_medium=email&utm_campaign=pétition_created

Groupe Corse Social Démocrate de l'Assemblée de Corse

«Un coup sévère et inopportun»

«En abrogeant l'article 14 de la loi de finances 2013, le Conseil Constitutionnel a supprimé les dispositions votées par le Parlement visant à proroger pour 5 années supplémentaires le régime fiscal applicable aux mutations à titre gratuit comportant des biens et droits immobiliers situés en Corse. Ce faisant, le Conseil Constitutionnel a porté un coup aussi sévère qu'inattendu aux arrêtés Miot et va ainsi sérieusement compromettre la transmission des biens immobiliers en Corse, y compris ceux appartenant aux familles de condition modeste dont certaines ne pourront faire autrement que vendre une partie de leur patrimoine familial pour s'acquitter des droits de succession. Les élus du groupe CSD rappellent que cette mesure dérogatoire trouvait, selon eux, toute sa justification en raison de la situation d'indivision dans laquelle se trouve la Corse, en dépit du travail important entamé ces dernières années par le Girtec que précisément la prorogation des arrêtés Miot devait permettre de poursuivre et de finaliser dans de bonnes conditions. Ils tiennent également à souligner la responsabilité des parlementaires de l'opposition nationale, et parmi eux celle des 3 députés UMP de Corse, qui en déférant la loi de finances 2013 devant le Conseil Constitutionnel ont ouvert la boîte de Pandore et ainsi fait courir un risque, qui s'est avéré fatal, à la fiscalité dérogatoire bénéfique à la Corse. Par l'abrogation du dispositif fiscal issu des arrêtés Miot, la décision du Conseil Constitutionnel aura pour conséquence de compliquer de manière substantielle le processus de sortie d'indivision en Corse, et plus grave encore, de contraindre les propriétaires de biens familiaux en Corse à se défaire de ceux-ci et ainsi d'amplifier, de surcroît, la spéculation immobilière déjà présente dans notre île. Dans ces conditions, les élus du groupe CSD regrettent vivement cette décision brutale et inopportune et demandent au Président de la République et au gouverne-

ment de proposer au parlement le rétablissement dans les meilleurs délais du dispositif fiscal spécifique dont bénéficiait la Corse depuis plus de deux siècles. En outre, ils prennent acte du fait que la Constitution française actuelle ne laisse aucune place à la prise en compte des identités régionales et des spécificités insulaires dont la Corse devrait bénéficier. C'est la raison pour laquelle ils considèrent que démonstration est faite de la nécessité d'une révision constitutionnelle où une mention particulière devra être portée en faveur de la Corse au sein de la République, et permettre ainsi le transfert à la CTC de la compétence fiscale en matière de droits de succession en Corse tel que le groupe CSD l'a demandé en votant la délibération de l'Assemblée de Corse du 30 juin 2011.»



Jean-Baptiste Luccioni, Président du groupe CSD à l'Assemblée de Corse

La réaction de Via Campagnola

«Via Campagnola et les membres de la démarche «Produce per campà» en Haute-Corse s'inquiètent de la décision prise par le Conseil Constitutionnel concernant la suppression des Arrêtés Miot. En effet au moment où l'ensemble des acteurs cherchaient à freiner la dérive spéculative des biens fonciers en Corse, cette mesure va l'accroître ! Les agriculteurs comme tous les Corses auront à pâtir de ces effets néfastes. Il deviendra encore plus difficile de réaliser des reprises familiales d'exploitation et des installations, le patrimoine foncier ne sera plus transmis de génération en génération mais livré au plus offrant. Il est urgent que l'ensemble des Corses se mobilisent contre ce genre de mesure.»

A Manca

«Inacceptable et méprisant pour notre pays»

«La décision du Conseil Constitutionnel de mettre fin de façon aussi brutale aux arrêtés Miot n'est pas acceptable et témoigne du mépris de cette institution pour notre pays.

Ce dispositif n'était pas un avantage, mais une mesure de compensation (insularité) et de réparation eu égard à l'importance des terres communes (forêt en particulier) qui avaient pâti de la spoliation opérée par l'État Français après l'inventaire arbitraire effectué par les géomètres royaux du plan Terrier au début de la colonisation.

Ce qui pose un problème de fond, c'est la rapidité et le contexte dans lequel on remet en cause cet acquis. Dans la période actuelle que connaît la Corse, soumise à une mise en coupe réglée de la part de la mafia et des groupes capitalistes, la pression foncière liée à la spéculation immobilière et au blanchiment d'argent sale crée des niveaux de prix et des indices de référence hors normes dans l'immobilier. A cela se surajoute un niveau de revenu et de pouvoir d'achat beaucoup plus bas qu'ailleurs. Dès lors, les Corses, surtout les plus modestes, soumis au droit commun français, sont désavantagés devant l'accès à la propriété. Une période de transition et de maintien des arrêtés Miot jusqu'en 2017 aurait permis au peuple corse de se doter d'outils institutionnels capables de préserver un droit à hériter du fruit du labeur des générations précédentes, sans être exposé au risque de spoliation lié à une spéculation immobilière hors normes et à l'appauvrissement de masse. La situation arbitraire de l'heure résulte avant tout de l'action idéologique d'élus de droite, qui, en saisissant des sages de droite, ont voulu principalement remettre en cause la taxation des plus riches revenus, quelles que soient les conséquences pour les arrêtés Miot. Il est absolument impossible que les trois élus de droite insulaires n'aient pas pu anticiper les effets collatéraux en Corse de leur posture idéologique en France. Ils ne pouvaient ignorer qu'une remise en cause du droit à la jouissance des biens communs ancestraux constitue une agression violente contre un pan entier de notre socle culturel commun.

Pour autant, cette actualité ne nous fait pas oublier que dans la Corse que nous souhaitons, il ne saurait y avoir de justice sociale sans justice fiscale, et ce d'autant plus si on laisse le soin à des libéraux autonomistes de définir cette fiscalité.

Ceux qui s'imaginent défendre leurs intérêts de riches possédants en tentant d'instrumentaliser une mobilisation populaire doivent être mis en échec par le monde du travail, en Corse plus qu'ailleurs.»

Les mots du maire de Prunelli di Fiumorbu après l'attentat de Migliacciaru

Dans la nuit de jeudi 27 au vendredi 28 décembre, le distributeur installé depuis 15 jours à la poste de Migliacciaru était la cible d'un attentat à l'explosif. Le Maire de Prunelli, Pierre Simeon de Buochberg, à aussitôt réagi, stigmatisant une montée de violence et des intérêts troubles, tout en revendiquant le droit au développement de sa commune.

«Qui souhaite nuire au développement de Prunelli-di-Fium'Orbu ?, s'interroge l'élu. Ces derniers jours, les actes de vandalisme et d'incivisme se sont multipliés dans le secteur de Migliacciaru. Vitrine du Pôle Emploi dégradée, détérioration de locaux commerciaux, vol de matériel de chantier, tentative de mise à feu du chapiteau du Marché de Noël, incendie de conteneurs poubelles, détérioration des décorations de Noël... (...) Avec ce nouvel acte, l'escalade du vandalisme prend une toute autre dimension. Cet attentat va bien au-delà d'une simple tentative de vol, il a été commis pour détruire. Pour détruire le combat de la municipalité qui lutte depuis plus de 10 ans pour que ce service public soit installé. Car c'est bien un service public qui a été attaqué cette nuit.» Soulignant que la présence d'un distributeur de billets à Migliacciaru permettait d'envisager l'avenir différemment, de fixer le commerce et d'apporter un certain confort aux administrés de Prunelli-di-Fium'Orbu, mais aussi à tous les habitants du canton, le premier magistrat ajoute : «Aujourd'hui cet acte se fait témoin d'une évolution inquiétante qui souhaite nuire à la dynamique de développement insufflée par l'équipe municipale. Nous avons le sentiment que certains individus souhaitent stopper, casser, détruire l'évolution de notre commune. C'est inacceptable ! Prunelli-di-Fium'Orbu a le droit de se développer autant que les autres, et nous ne nous laisserons pas décourager ! Sachez bien que nous restons déterminés à poursuivre nos engagements. Nous avons mené dès ce matin des discussions avec la Poste pour que ce distributeur soit réinstallé, et nous sommes actuellement dans l'attente d'une réponse.»



Le distributeur de billets, cible de l'attentat

FORMATION / PAR E.M.

Lycéens de Borgo au contact d'exploitants agricoles

Du 26 au 30 novembre 2012, la 2nde professionnelle «Productions animales» du lycée agricole de Borgo a participé à une semaine de découverte de différentes exploitations du département de la Haute-Corse.

Au programme de ce travail pédagogique à visée professionnalisante, l'étude de 3 types de structure : celle d'Olivier Tordelli, exploitant depuis une dizaine d'années en élevages caprin, ovin-viande et bovin sur la commune de Borgo ; celle de Serge Ficaja, éleveur ovin installé dans le Nebbiu (à Patrimonio) et inscrit depuis de nombreuses années au schéma de sélection de la race ovine corse ; et celle de Sandrine De Maggio, installée depuis 4 ans et demi dans le Cap Corse, sur la commune de Rogliano, également en filière ovine. «Ces visites visaient notamment à identifier les différents facteurs de production qui composent chacune de ces exploitations (le foncier, la main d'œuvre, les bâtiments et matériels, le cheptel...), à comprendre les liens existant entre les différents ateliers de l'exploitation et à identifier les liens entre l'exploitation et l'environnement (au moins les clients et les fournisseurs), expliquer les deux enseignants encadrant ce projet pluridisciplinaire, Nathalie Martin, professeur de zootechnie, et Eric Tomasi, enseignant d'agronomie. Ce projet sera, par la suite, complété en classe de première baccalauréat professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole, par un voyage d'étude dans une région différente de la nôtre (Pays Basque pour mai 2013). Le but est aussi de permettre aux apprenants de parler du métier d'éleveur dans une région qui présente des composantes zootechniques similaires à la Corse (transhumance, système agro-pastoral, développement des filières laitières, tailles des exploitations, filières de commercialisation...), d'échanger sur les cultures linguistiques et historiques. Enfin, partir dans une autre région permet à des élèves en classe de première de développer leur curiosité en s'ouvrant vers l'extérieur ».

NOUVELLE RUBRIQUE

AU COMPTEUR CETTE SEMAINE

10 millions d'€ :

c'est la somme annoncée par le conseiller général du canton de Porto-Vecchio, Jean-Christophe Angelini, pour les travaux routiers qui devraient être engagés sur le territoire où celui-ci est élu (Marina di Fiori, U Spidali, Mora dell Onda, Sari...). Un chiffre qui est aussi celui des opérations envisagées sur le port de commerce de Porto-Vecchio - notamment pour accueillir de nouveaux navires et les milliers de personnes attendues dans le cadre du Tour de France - «à condition que l'ensemble des critères environnementaux soient dûment respectés».



5,5 millions d'€ :

c'est l'enveloppe consacrée aujourd'hui par la Collectivité Territoriale de Corse à l'aide au logement. Elle a doublé depuis 2010.

2,4 millions d'€ :

c'est ce qu'a réussi à mobiliser la commune d'Ucciani pour le renouvellement de son réseau d'eau. Financé à 90% par l'Etat, la CTC, le CG2A et l'Agence de l'eau et à 10% par la commune elle-même, ce projet aura permis, en un peu plus de deux ans, de rénover la quasi-totalité des infrastructures d'adduction et de distribution d'eau potable. Les travaux seront définitivement réceptionnés à la fin de l'année 2013.

1,4 million d'€ :

c'est le prix de la dernière acquisition foncière faite par la commune de Porto-Vecchio pour la construction d'un parking moderne à étages à l'entrée sud de la Ville.

310 000 € :

c'est le total des crédits mobilisés pour la prime de Noël par le Département de Haute-Corse (aidée à hauteur de 25% par la Collectivité Territoriale de Corse) en 2012. 2700 personnes en auront été bénéficiaires, à raison de 150 € par personne seule et de 180 € par couple.



Il était une fois un galet...

Peintures sur toiles "Les Sariennes"

Peinture sur galets - Jeux éducatifs à base de galets.
Dominos - Dames - Echecs - Solitaires - Morpions, etc...



Marie-Sandrine MONDARY
Lieu dit Monticello
20145 Sari Solenzara
06 11 58 63 62

La Castagniccia entre

Six mois de terrain et deux mois de rédactionnel ont été nécessaires pour établir un nouveau diagnostic de la Castagniccia dans ses évolutions historiques. C'est Line-Marie Lafitte, stagiaire à la Chambre d'Agriculture, qui a mené cette enquête de bout en bout, pour enfin la rendre publique lors d'un exposé récemment présenté à Piedicroce dans la salle du SIVOM Orezza Ampugnani. Introduite par Maddalena Sergentini, responsable de l'Observatoire Economique de la Chambre Régionale, et co-responsable du mémoire avec l'INRA de Corse, Marie-Line Lafitte a présenté son analyse-diagnostic devant une assistance nombreuse, parmi laquelle le président Jean-Marc Venturi, le directeur de la DDTM, des représentants de la CTC, l'ODARC, l'INRA, des maires de Castagniccia, et des acteurs économiques de la micro-région.



La Castagniccia a fait l'objet d'un diagnostic



Maddalena Sergentini a présenté Marie-Line Lafitte, auteur de ce brillant exposé

Un diagnostic qui se veut un outil au développement agricole et dont on imagine aussi une édition, afin qu'il serve de référence au plus grand nombre.

Cette analyse permet de dire en conclusion que la **Castagniccia** est principalement une zone d'élevage et de produits transformés. Zone autrefois parmi les plus peuplées d'**Europe**, elle est devenue une des plus désertes. Sa décroissance démographique a entraîné le développement d'un élevage extensif en surface, basé sur des ressources fourragères rendues disponibles par l'abandon des systèmes de culture : arboriculture libérant des forêts de châtaigniers pour les porcs et les bovins, céréaliculture et jardins libérant les terrasses de maquis pour les caprins et les bovins. On trouve aujourd'hui des systèmes de production castanéicoles, porcins et ruminants (bovins, caprins, ovins).

Les castanéiculteurs en nombre réduit, exploitent une faible proportion de l'étendue de la châtaigneraie de **Castagniccia**,

évolution et devenir



tandis que les éleveurs utilisent de grands espaces. Cependant, l'éleveur, maître de son troupeau, n'est pas propriétaire et pas toujours bailleur de ses pacages, contrairement au castanéiculteur qui maîtrise et clôture ses vergers. La non maîtrise foncière de beaucoup d'éleveurs a

été un frein pour la structuration des élevages. Les éleveurs ont davantage investi dans du matériel de transformation (charcutière pour les porcins, fromagère pour les caprins et ovins), subventionné par les pouvoirs publics. Même si les produits de l'élevage sont valorisés par un atelier de transformation, le manque de structuration des



Parmi l'assistance Jean-Marc Venturi, président de la chambre d'Agriculture

élevages est un frein à l'augmentation de la production.

Dans le cas des porcins, la faible maîtrise de la reproduction, le taux de mortalité important et les déplacements non contrôlés des animaux ne permettent pas à l'éleveur d'élever autant de porcins charcutiers que son atelier de transformation lui permet d'en produire. Ainsi le manque de structuration de l'élevage, les subventions destinées aux ateliers de charcuterie et l'absence de soutiens spécifiques à l'élevage porcine jusqu'en 2005 ont incité les éleveurs à transformer davantage de pièces de charcuterie fabriquées à partir de carcasses de porcins achetés (c'est moins coûteux que de les élever), en vue d'augmenter leur valeur ajoutée, menaçant l'image et la qualité de la charcuterie fermière. L'AOC mise en place cette année pourrait permettre aux éleveurs porcins de **Castagniccia** de retrouver la typicité d'un produit identitaire et d'offrir au consommateur un produit de qualité avec une réelle transparence sur la filière. Mais attention, l'élevage porcine couplé à une production de **charcuterie AOC** à partir de

porcs corses finis à la châtaigne sera durable et reproductible seulement si la châtaigneraie est rénovée et entretenue pour assurer une ressource alimentaire porcine suffisante et durable à long terme.

En soixante ans, la végétation spontanée arbustive et arborée a pris le dessus suite à un abandon du système de culture et au développement des systèmes d'élevage de type «*minier*» destructeurs de la ressource naturelle. L'abandon de l'entretien de la ressource a eu de fortes conséquences sur les systèmes de production actuels, non durables et non reproductibles en l'état. Ces systèmes où tous les animaux sont élevés sur parcours (forestiers ou de maquis) présentent peu de mise en valeur du territoire. Que ce soit l'élevage de porcins, de chèvres ou de brebis, les niveaux d'apport d'aliments sont très élevés, comparables à ceux des systèmes zéro pâturage du continent, et l'achat d'aliment extérieur baisse fortement les valeurs ajoutées.

Cette étude montre que s'il n'y a pas d'inflexion donnée dans la politique agricole appliquée à la **Castagniccia**, on va relative-

ment à court terme vers une extinction de la ressource constituée avant tout de châtaigneraies et une disparition corrélative des activités agricoles. Cependant, la disparition des élevages et exploitations castanéicoles a ralenti depuis une dizaine d'années. Ce qui s'explique par la nouvelle dynamique créée par les jeunes exploitants dans une démarche de préservation de leur territoire avec la volonté de produire de la charcuterie, de la farine ou du fromage de qualité. Une orientation vers un entretien de l'espace pour un système plus durable semble donc pouvoir se faire. Reste la paralysie des structures foncières considérée par l'ensemble des exploitants comme un frein au développement agricole, mais les **AFP** pourraient être une réponse à ce blocage.

L'analyse diagnostic agraire de la **Castagniccia** montre que la somme des intérêts individuels, au cours des soixante dernières années, n'a pas été égale à l'intérêt collectif. Cependant la dynamique agricole peut changer en réunissant un ensemble de conditions pour que les acteurs territoriaux puissent intervenir sur leur patrimoine.

Une programmation ambitieuse

La programmation du théâtre de ce début d'année est riche et éclectique. A l'affiche du mois de janvier, du théâtre, de la danse, du cinéma... Une sélection inédite qui saura satisfaire les publics les plus exigeants !

Le premier spectacle de l'année 2013 est à l'image de la programmation de cette saison culturelle toujours de qualité et étonnante ! C'est le 11 janvier que la troupe **Unità Teatrale** présentera la pièce de théâtre «**U Chjarasgetu**», d'après «**La cerisaie**», de **Tchekhov** (mise en scène par **Jean-Pierre Lanfranchi** et adaptée par **Francis Marcantoni**). En cette fin de XIX^{ème} siècle, le mois de mai s'installe doucement en **Russie** dans la propriété de **Lioubov Andréïevna**, tout juste revenue de **Paris** après cinq ans d'absence. En compagnie de son frère et de quelques parents et amis, elle contemple les innombrables cerisiers de la propriété en pensant au passé. Rien ne semble avoir changé depuis l'âge d'or de son enfance. Pourtant, rien n'est plus comme avant. Aveuglés par la nostalgie, le frère et la sœur refusent d'adapter leur chère Cerisaie aux nouvelles contraintes de cette **Russie** moderne en pleine émergence. Pour le metteur en scène **Jean-Pierre Lanfranchi**, «**La cerisaie, U Chjarasgetu est une pièce prémonitoire pour nous puisque Tchekhov prévoit déjà que**



«**l'estivant va se multiplier de façon extraordinaire**», qu'il s'agit de vente de patrimoine familial ancestral, d'un monde qui échappe à ses contemporains dont un vieillard qui personnalise la mémoire et qui va être oublié, enfermé dans la propriété vendue pour en faire des lotissements... Lorsque le devoir de mémoire cède le pas à la rentabilité alors le monde change et avant qu'un nouvel équilibre ne s'établisse, meilleur ou plus dur encore, les êtres se révèlent dans leur petitesse, dans leur maladresse à vivre, mais aussi se retrouvent dans le fait même de sombrer ensemble, dans la chaleur humaine retrouvée».

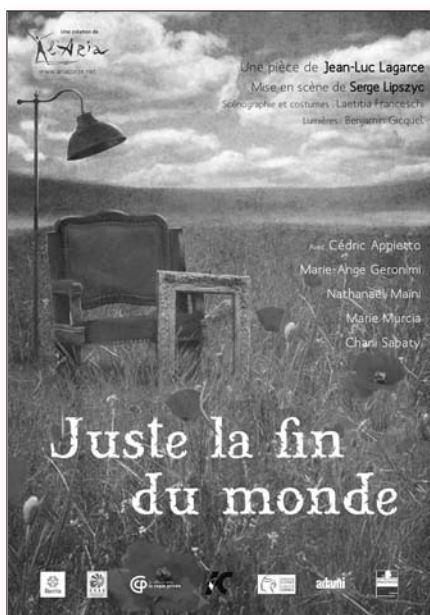


Le 18 janvier changement de style avec la projection du film-concert «**Profondo rosso**». Considéré comme l'un des meilleurs films noirs italiens des années 70, «**Profondo Rosso**» est un exemple typique du Giallo. Ce genre de film policier dont **Dario Argento** fut l'un des maîtres, est très codifié : le tueur reste masqué, ganté de cuir, tue à l'arme blanche des victimes innocentes, la plupart des protagonistes peuvent être soupçonnés et la scène finale vient très souvent apporter une révélation terrible, que l'on n'aurait pas imaginée. La vague des gialli est concomitante d'une période troublée de l'Italie contemporaine, les **Années de Plomb**. à **Milan**, en 1969, l'attentat de la **Piazza Fontana** inaugure dix années de violence d'État, d'extrémisme politique et de dérapages. Le 1^{er} novembre 1975, **Pasolini** est assassiné sur une plage d'**Osia**, près de **Rome**. Le crime ne sera jamais élucidé. Au-delà de la coïncidence des dates («**Profondo Rosso**» est sorti en **Italie** quelques mois avant la mort de **Pasolini** !), c'est un peu de l'âme d'une époque que le **Surnatural Orchestra** veut nous entretenir. En retirant le son du film, le spectacle proposé veut mettre en valeur toute l'inventivité visuelle d'**Argento**. Comme un rêve, «**Profondo Rosso**» semble travaillé par un inconscient, ce que l'on voit cachant quelque chose de plus profond. Et à travers les différents langages utilisés dans le spectacle (musique, danse, théâtre), l'idée est de «**mettre en scène**» le film. Une expérience unique et sidérante, à ne pas manquer.



ieuse au Théâtre de Bastia

Le 26 janvier, c'est l'expression corporelle qui est mise à l'honneur avec le spectacle **«Puz/ze»**. Pour sa nouvelle création, **«Puz/ze»**, **Sidi Larbi Cherkaoui** revient dans un ton plus abstrait aux notions de pluralité et de diversité enracinées dans nos mécanismes de pensée, et en complément, s'interroge sur la façon dont les choses s'entremêlent pour créer une nouvelle identité distincte (comme un puzzle). Accompagné sur scène d'**A Filetta**, le groupe polyphonique corse (ses compagnons dans **Apocrifu** et **In Memoriam**), et de la chanteuse libanaise **Fadia El Hage** (vu aussi dans **Origine**), **Sidi Larbi Cherkaoui** dissèque la façon dont une chanson ou une composition peut simultanément avoir plusieurs sources, religieuses et séculaires, chrétiennes et islamiques, et comment les traditions auxquelles nous donnons si facilement le nom d'**Européennes** et d'**Orientales** ne sont jamais si déterminables et univoques qu'on peut le penser. De cette manière, le chorégraphe rend hommage à cette exquise imperfection qui donne corps à nos vies et notre planète. **Puz/ze** fut l'un des événements du **Festival d'Avignon 2012** où le spectacle fut créé, et unanimement salué par la presse et le public.



Enfin, le 1^{er} février, ce sera **«Juste la fin du monde»**, première pièce de **Jean-Luc Lagarce** présentée au **Théâtre de Bastia**. L'histoire est malheureusement simple : **Louis**, le fils aîné, revient pour annoncer sa mort prochaine. Il est à la fois le héros de la pièce et son narrateur. **Jean-Luc Lagarce** écrit une pièce où se pose à tout moment la question de la théâtralité et de la représentation. Les personnages de la pièce n'ignorent jamais que le public est là. Le public est acteur de la pièce. L'œuvre de **Jean-Luc Lagarce** a un thème récurrent, celui du fils qui revient auprès des siens pour leur annoncer – ou se voir incapable de le faire – sa mort prochaine. Même si le lien de cause à effet n'est pas toujours concomitant, **Jean-Luc Lagarce** vit les sept dernières années de sa vie en se sachant atteint du virus du sida, en spéculant sur sa disparition programmée. **«Juste la fin du monde»** questionne cet animal étrange, la famille, notre lot commun. Elle nous modèle, on n'y échappe pas. Jouer **Lagarce**, c'est aussi se rapprocher de **Tchekhov**. Sur le plateau, l'humanité doit apparaître. L'écart est mince qui sépare l'homme, acteur ou actrice du personnage qu'il ou elle interprète. Aujourd'hui, **Jean-Luc Lagarce** est, à juste titre, l'un des auteurs français les plus admirés et les plus joués dans son pays et à l'étranger.



Le Père Noël était en avance à l'école de Casamozza équipée de tableaux numériques

O ublié le tableau noir, effacée la craie ! Les nouvelles technologies et leurs applications ludiques sont entrées par la grande porte à l'école primaire de **Casamozza**, équipée de tableaux numériques par la municipalité de **Lucciana**. Les écoliers de cette école du rural ont bien de la chance. Ils ont été choisis par la municipalité de **Lucciana** pour être la première des trois écoles que compte la commune, avec **Crucetta** et **Pineta**, à entrer dans l'ère numérique.

On peut dire que le **Père Noël** est passé avec quelques semaines d'avance à l'école de **Casamozza** où les cinq classes du groupe scolaire sont équipées du «révolutionnaire» tableau. Les enseignants ont été formés par **Promethean** pour optimiser leur pratique, et cette formation peut être complétée par l'**Education Nationale**.

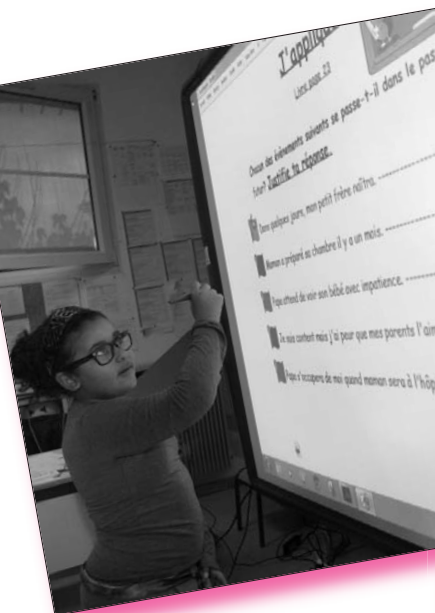
Pour les petits écoliers, la transition s'est faite naturellement. Les applications modernes, c'est leur domaine ! Pour **Edith Eisenbeis**, directrice de cet établissement de 112 élèves, ce passage à la culture numérique est un atout indéniable dans l'apprentissage : «*Les enfants sont davantage réceptifs du fait de l'interactivité et l'aspect ludique de l'enseignement*».

Même bilan satisfaisant pour **Pierre-Louis Cacciaguerra**, inspecteur primaire de la circonscription **Bastia 2**, qui a félicité la commune et son maire, pour cette initiative : «*la commune de Lucciana a investi dans ce matériel au profit de l'éducation de ses élèves et je l'en félicite, tout comme j'incite les autres communes à en faire de même. Nous avons un grand retard à combler si l'on considère qu'en Grande Bretagne 83 % des écoles sont dotées de ce mode d'enseignement interactif. En France, seulement 8% et l'école de Casamozza en fait partie*».



Le maire, José Galletti, et Pierre-Louis Cacciaguerra, inspecteur primaire, ont eu droit à un exercice d'application

L'investissement est important, à hauteur de 30 000 €. Mais pour le maire **José Galletti**, rien n'est trop beau lorsqu'il s'agit d'agir en faveur de ses établissements scolaires. L'expérience positive de l'école de **Casamozza** lui fait penser que les deux autres écoles de sa commune devront être équipées de la même manière !



Avec le tableau numérique c'est plus facile !

L'école de Casamozza fait partie des établissements privilégiés en matière d'équipement



ÉCHOS POLITIQUES

Daniel Antona a été élu maire de **Campo**, le 20 décembre 2012, à la suite de la démission pour des raisons personnelles et professionnelles de **M. Jean-Luc Pelliccia**, qui reste toutefois comme Conseiller Municipal.

C'est en présence du Président du Conseil Général de la Corse du Sud, **Jean-Jacques Panunzi**, et des maires de **Frasseto**, **Bastelica** et **Quasquara**, que celui qui était, le premier adjoint, a été porté à la tête de la Commune.

Jean-Baptiste Raffalli, l'homme-orchestre du «**Patrimoine**», à **Bastia**, Conseiller Municipal et Conseiller Général, est élu depuis trente ans. Pour lui, «*la principale qualité en politique c'est la constance : il faut durer !*»

Dans le débat qui mine l'équipe municipale en place, «**Batti**» a tenu à rappeler qu'il a dit notamment, à **François Tatti** «*qu'en politique l'erreur c'est l'impatience.*» Quant à lui, il est «*dans l'action aux côtés d'Emile*».

Georges Mela, maire de **Porto-Vecchio**, dans ses vœux, a rappelé que l'année 2013 verra un événement historique prendre son envol depuis **Porto-Vecchio** : le départ de la centième édition du **Tour de France** qui va «*illustrer cette formidable synergie qui existe à Porto-Vecchio... sous les feux des projecteurs du monde entier...*»

Le maire de **Porto-Vecchio** par ailleurs a rappelé tout ce qui a été fait dans le domaine social : «*Je veux tordre le cou à cette réputation... celle de mener une politique pour les riches*», et d'énumérer tout ce que la municipalité qu'il dirige a réalisé, prouvant le contraire.

D'ICI ET D'AILLEURS

Jean-Louis Cinqui de l'**A.C.Corte** a réussi la **Traversée du GR20**, fortement enneigé, en 63h, entre le jeudi 27 décembre et le samedi 29 décembre 2012, avec seulement 45' de sommeil, au refuge de **Pietrapiana**.

L'athlète cortenais a donc rejoint **Conca** le samedi aux alentours de 20h, alors qu'il avait quitté **Calenzana** au petit matin du jeudi !

Un nouvel exploit qu'il convient de saluer !

Le C.A. Propriano Athlétisme a fêté ses champions au cours d'une belle cérémonie qui s'est tenue dans la salle de Réunion du Conseil Municipal.

Le **C.A. Propriano**, selon la tradition du club, a élu son athlète de l'année 2012 : le perchiste **Olivier Canazzi**, et salué les performances de **Elisa Girard-Mondoni** et d'**Alexandre Brunelli**, sans oublier les Benjamins **Laura Mari** et **Emma Schuler**, véritables «*perles*» pour un club, toujours à la pointe de l'excellence.

Jean-Christophe Angelini, Conseiller Général du Canton de **Porto-Vecchio** et Conseiller Territorial, estime que pour son canton et l'extrême sud, «*l'année 2013 sera déterminante*».

Il a également exprimé son souhait que l'année 2013 soit «*synonyme de développement durable, de progrès, de réussites individuelles et collectives, de retour à l'emploi*».

50 ans après, le drame du Renoso

Le choc provoqué par la catastrophe aérienne qui, le 29 décembre 1962, a endeuillé **Bastia**, et le Basket insulaire en particulier, reste un cauchemar encore vivace dans les mémoires.

Personne n'a oublié que dans les neiges du **Monte Renoso** 25 personnes ont perdu la vie, le 29 décembre 1962, dans le crash du **Boeing d'Air Nautic** !

Parmi les victimes, les deux équipes Séniors du **BBCB** qui devaient jouer à **Nice** ont été emportées.

Au **Cimetière de Bastia**, les descendants et amis des victimes se sont rassemblées devant la stèle érigée en hommage aux victimes avant de participer à la Messe du souvenir qui a été célébrée en l'**Eglise Saint-Jean-Baptiste** par le **Père Olive Tagliazucchi**.

A **Ghisoni**, une plaque commémorative a été dévoilée, au cours d'une cérémonie émouvante, par les enfants de la Commune, en présence d'une foule importante et recueillie.

Vagabondage

Par Toussaint Lenziari

Vous vous en souvenez sans doute ? «**U Rataghju**» de Tintin Pasqualini et son humour souvent caustique et «**U Fanale**» de José Baldrichi et sa belle voix enchantèrent nos soirées, voire nos nuits...

Hélas ! Ces deux «cabarets», à forte résonance insulaire, fermèrent leurs portes laissant un vide...

Aujourd'hui des amis, sans doute nostalgiques, ont décidé de pallier ce manque et, ont ouvert, au port de Toga, «**L'In' Cantu**» dont le but est d'enchanter nos soirées avec des chanteurs et des musiciens corses. Et l'on sait que, chez nous, c'est une «**denrée**» qui ne manque pas.

Gageons aussi que l'on y verra tous ces garçons et toutes ces filles qui ont de si belles voix ainsi que tous ces musiciens de qualité. «**E Cusi sia... E bona fortuna !**»

Natale... Capu d'annu... Ces deux fêtes se chevauchent.

Disons que le spirituel et le païen sont en concurrence. La première est davantage vouée aux enfants et à leur fameux Petit Papa Noël, chanté par l'inégalable Tino et la seconde destinée aux grandes personnes car il s'agit de faire bombance.

D'après l'engouement dans les magasins et les embouteillages, je pense que les «bipèdes» ont repoussé «**A crisa**» à plus tard ou aux calendes grecques !

Bonapartiste et tinorossiste, depuis que j'ai été baptisé «**Le plus ajaccien**» de tous les Bastiais, vous ne serez pas étonné que je me sois félicité d'avoir vu mes deux idoles être retenues parmi les personnes illustres et dignes de l'être, le troisième personnage étant Pascal Paoli, homme des Lumières et «**Babu di a patria**».

Le «**Figaro Magazine**» a consacré un reportage sur la Corse avec, outre des sites remarquables, quelques adresses de visite à faire et de tables à fréquenter.

Bien sûr on parle de Napoléon et en basculant sur l'île d'Aix, on s'aperçoit que le seul hôtel s'appelle «**Le Napoléon**» et le restaurant «**Chez Joséphine**». Décidément, on ne peut rien faire sans «**Lui**».

Et en feuilletant plus loin le magazine, je tombe sur Biarritz. Et que lit-on ? Ville de villégiature de Napoléon. Encore ? Remarquez ce n'est que le troisième mais «**O figlioli ! Chi famiglia !**»

Mais le second où est-il ? Bien sûr, c'est le Duc de Reichstadt, cher à Edmond Rostand, le fameux aiglon muselé par les Autrichiens et mort à 18 ans. Il rêva longtemps de son père, voulant ajouter des chapitres à l'épopée... Oui ! Et encore : «**Chi famiglia**»

A Settimana Corsa[©]

2^{ème} semaine de l'année

du 4 au 10 janvier 2013

Les fêtes : le 4, Odilon - le 5, Édouard, Émilienne - le 6, Épiphanie, Mélaine, Tiphaine, - le 7, Raymond, Cédric - le 8, Lucien, Peggy - le 9, Alix, Alexia - le 10, Guillaume, William, Billy.

Un an déjà

Le 5 janvier, au procès des anciens dirigeants égyptiens, le procureur requiert la peine de mort pour l'ancien président Hosni Moubarak.

Le 6 janvier, en Syrie, un attentat suicide fait 26 morts à Damas. Les autorités imputent l'attentat aux opposants du régime.

Le 10 janvier, un rapport d'expertise français conclut que l'avion du président rwandais Habyarimana a été abattu en 1994 par des missiles tirés par les extrémistes hutus, les mettant en cause dans le déclenchement du génocide qui a fait 800.000 victimes.

Le 11 janvier, Dominique Alderweireld, alias «Dodo la Saumure», est remis en liberté sans conditions par le tribunal de Gand. Le proxénète français était cité dans le cadre de l'affaire du Carlton de Lille, affaire dans laquelle était également impliqué Dominique Strauss-Kahn.

L'esprit du monde

L'homme est absurde par ce qu'il cherche, mais grand par ce qu'il trouve.
Paul Valéry

Le truc de la semaine

Pour transporter une bande de papier peint que vous avez encollée, repliez-la

sur elle-même, envers contre envers, en deux parties égales, afin d'en faciliter la manipulation.

Les tablettes de l'Histoire

Le 5 janvier 1972, naissance du programme des navettes spatiales américaines.

Le 6 janvier 1994, la patineuse américaine Nancy Kerrigan est agressée par un homme qui lui frappe les jambes à l'aide d'une barre de fer pour l'empêcher de participer au championnat national.

Le 8 janvier 1996, sept mois après avoir quitté l'Élysée, François Mitterrand décède à l'âge de 79 ans.

Le 10 janvier 1863, inauguration de la première ligne de chemin de fer souterraine (métro) à Londres. Celle-ci était longue de 6 km et les wagons étaient tirés par une locomotive à vapeur.

Saviez-vous que ?

Que le pare-brise du T.G.V. est composé de verre feuilleté d'une telle épaisseur (28 mm) qu'il résiste à des coups de marteau, à un chalumeau et même aux attaques d'une disquette. Cette vitre ne craint donc pas les rencontres avec des oiseaux ou n'importe quel projectile rencontré en chemin.

Que l'habitude d'entrechoquer les verres avant de boire provient du Moyen-âge. A

cette époque, les convives le faisaient assez violemment, de manière à ce que les liquides s'échangent sous le choc. On s'observait ensuite. Si chacun buvait son verre, il n'y avait aucun danger. Si, au contraire, l'un ou l'autre attendait, c'était qu'il y avait risque d'empoisonnement.

Qu'en Grande-Bretagne, les hommes politiques d'un certain niveau sont quasiment tous couverts par une assurance qui les dédommagerait en cas d'écart de langage qui leur ferait perdre toute chance durant les campagnes électorales.

Qu'un collectionneur de livres anciens a découvert une phrase manuscrite au bas d'une page d'un de ses livres. L'expertise a démontré qu'Anne Boleyn, épouse d'Henri VIII d'Angleterre y avait inscrit : "Le temps viendra". Le livre a, du jour au lendemain, acquis une valeur de 400.000 euros !

Que le jour où un "inventeur" voulut déposer le brevet du volant chauffant, il constata que plus de deux cents modèles différents existaient déjà sur le marché !

Que se trouvent dans nos intestins des millions de bactéries qui produisent des vitamines que nous ne serions pas en mesure de produire nous-mêmes, ni d'assimiler par aucune autre voie. Si cette "flore intestinale" venait à disparaître, nous serions anéantis dans les quelques semaines qui suivent.

ABONNEZ-VOUS !



Raison sociale : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

1 an 42 Euros 1 mois gratuit !

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia

04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : abo@icn-presse.fr

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION
Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Pierre BARTOLI
Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot - 20200 BASTIA

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92
Télécopie : 04 95 32 02 38
E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,98 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ : Tél. 04 95 32 04 40

ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 89 97

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ - ÉDITIONS SPÉCIALES

ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

EXPOSITION

Peinture

Sculpture

Du 10 décembre 2012 au 7 janvier 2013

Nathalie FORNÈS

DAGAU



Membres de :

Association

Consic'Arts

L'INFORMATEUR
Corse nouvelle


Clos Capitoro
AIACCIO

Relais du Clos Capitoro - pisciatella
20 117 CAURO - 04 95.53.21.05